

RÉCIDIVE (LE POINT, À MI-MANDAT) !

MédiaChartres soutien le monde médical 



Retour sur UN élément du dernier Conseil Municipal de Chartres du 11/05/ 2023

Time code: de 1.22.40 à 1.23.50
<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Monsieur Franck M. adjoint aux finances de la Ville, prends la parole pour rappeler à tous, un point essentiel, « **une conduite exemplaire et vertueuse** » (?)



Exemplaire (...), l'impressionnant palmarès du Maire de Chartres:

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-mis-en-examen-pour-abus-d-autorite-dans-un-dossier-immobilier-2754374.html>



<https://video-streaming.orange.fr/tv/quotidien-un-journaliste-manque-d-e-se-faire-frapper-par-le-maire-d-une-grande-ville-video-CNT0000019LPSL.html>

À la sortie d'un conseil municipal le **22 novembre 2018**, **Jean-Pierre Gorges** menace [Paul Larrouturou](#) de l'émission [Quotidien](#), alors que le journaliste l'interrogeait à propos du récent refus du Maire d'implanter une entreprise de logistique.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-dans-le-collimateur-d-anticor-2743870.html>

Controverses (source [Wikipédia](#))
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Gorges

Le **29 janvier 2021**, il est condamné par le [tribunal judiciaire](#), pour [injures publiques](#) à l'encontre du [conseiller municipal](#) écologiste **Quentin Guillemain**, à qui il avait déclaré qu'il « **méritait deux claques** ».?

Il récidive le **11/05/2023** à la sortie du Conseil Municipal
<https://mediachartres.fr/2023/05/15/rififi-au-cm/>

En **avril 2021**, une plainte est déposée à son encontre pour **prise illégale d'intérêt**, par les conseillers municipaux d'opposition **Quentin Guillemain**, **Brigitte Cottereau**, **Jean-François Bridet** (également conseiller régional) ainsi que par plus d'une dizaine de citoyens. Cette plainte, dénonçant un délit étant passible d'une peine maximale de cinq ans

d'emprisonnement et 500 000 euros d'amendes et d'une peine complémentaire inéligibilité, se fonde sur trois délibérations concernant des votes de « **protection fonctionnelle** » de **Jean-Pierre Gorges**. Parmi ces délibération, le **10 décembre 2020**, suite à une plainte de sa part pour diffamation envers le journal satirique **Cactus press**, il prend part au vote afin de s'octroyer cette protection juridique **alors qu'il est à la fois juge et partie**, caractérisant une situation manifeste de **conflits d'intérêts**.

Autre exemple: (même sujet) Un homme de 36 ans a été **placé en garde à vue**, puis remis en liberté Vendredi à **Vendôme (Loir-et-Cher)** après avoir **agressé verbalement**, le **Maire Laurent Brillard** lors de son arrivée à l'hôtel de ville.

Selon la **Nouvelle République**, l'homme est connu des services du commissariat pour des troubles récents et répétés à l'ordre public, il a été jugé conscient des propos qu'il a proférés, il a été placé en garde à vue et entendu. Il reconnaît en partie son comportement. Toutefois, le parquet de **Blois** a estimé l'**infraction insuffisamment caractérisée** et l'homme a été remis en liberté.

Pour les « gardes à vue », cela ne fonctionnerait, que dans un sens ?

Mais revenons au **Maire de Chartres** et à ses « **frasques récurrentes** » !

Peut de choses, peuvent expliquées son comportement agressif et insociable, d'après les divers **praticiens et spécialistes**, contactés par **MédiaChartres**, il est impossible de poser un diagnostic, sans avoir ausculté le patient, mais aux regards des documents et vidéos, **l'une des hypothèses** » **la plus probante** » (parmi d'autres) serait d'après eux, caractéristique et révélatrice d'une addiction à des produits



dopants (opiacés ou autres) (?) Faudrait-il alors envisager, de faire effectuer des contrôles anti-dopages inopinés, à la sortie ou à l'entrée de chaque CM (conseil Municipal) pour garantir la démocratie et la sécurité des participants ?



INFO PLUS: [MédiaChartres](#) (sources judiciaires). Une perquisition au « bar/brocante » de la fille du Maire, Place Billard à Chartres, à bien eu lieu en présence d'une équipe cynophile [...]



Dernière

minute :

https://actu.fr/politique/violence-envers-les-elus-comment-le-gouvernement-compte-l-endiguer_59618048.html



▪ **D'où viennent les violences contre les élus ?**

Questionné sur la typologie des violences subies par les Élus, le **ministère des Collectivités** précise leur nature et leurs origines. « **Il y a tout ce qui résulte de l'intervention du Maire sur la voie publique, quand l'auteur d'un dérangement s'en prend au Maire.** » L'entourage du Ministre évoque aussi « **l'opposition à un projet local** » ou encore « **les tensions entre un administré et le maire** ». Avant de confirmer une tendance, « **les conflits de nature politique sont plus présents aujourd'hui.** »